22 Sept. / 88

Ls. Tranchemontagne

Mon cher Monsieur,

J'ai le regret de vous annoncer le décès de Mr. Levêque arrivé ce soir à 7 1/2 h. Les funérailles auront lieu mercredi le 26 courant à 10 h. A.M.

Votre tout dévoué

J. R. Ouellet prêtre

Supérieur

AUX ANCIENS ELEVES

DU

COLLEGE DE S^T HYACINTHE

Messieurs et Chers Confrères.

Le Comité de la Réunion qui devait naturellement disparaître avec la Grande Fête du 26 Juin dernier, a été forcé, sur la demande de S. G. Mgr. Taché approuvée de tous les confrères, de continuer à exister.

D'un commun accord, le Comité a été chargé d'entreprendre, de poursuivre et de mener à bonne fin une œuvre nouvelle, exigeant de part et d'autre, encore plus d'efforts et de généreux sacrifices. Le Comité ne pouvait refuser la charge qui lui était imposée sous de telles circonstances. Il l'a, au contraire, acceptée avec d'autant plus de cœur, qu'il venait d'entendre la voix de plus de 1000 anciens élèves acclamant la proposition que leur soumettait leur très éloquent et très sympathique *confrère*, de construire la Chapelle extérieure du Séminaire.

Vous vous êtes solennellement engagés à bâtir cette Chapelle, à la condition de certains avantages spirituels. Le Séminaire a accepté l'offre, a promis les avantages. Vous vous êtes invités à venir dans dix ans, célébrer l'inauguration du futur temple. L'*Alma Mater* a ratifié l'invitation, toute heureuse de penser qu'elle reverrait ses enfants.

Nous ne venons donc pas cette fois, proposer, solliciter; nous venons vous dire: " Messieurs, vous avez pris des engagements, vous avez fait des promesses; Eh! bien, " Messieurs, exécutez-vous maintenant de bonne grâce."

Vous vous attendiez même que le Comité se mettrait à l'œuvre beaucoup plus tôt. Il l'aurait fait, sans le retard apporté à la publication du Rapport de la Fête du 26 juin, retard que l'auteur a pris soin de vous expliquer. Or le Comité tenait, avec raison, à ce que la Relation complète de notre belle, incomparable Fête fût d'abord préparée, imprimée et mise à la disposition des confrères. Puis apprenant que les Messieurs du Séminaire voulaient faire tous les frais de cette Relation et l'expédier gratuitement à tous les élèves, nous avons dû considérer cette gracieuseté comme une prime d'encouragement qu'il convenait de vous faire parvenir en même temps que notre présente Circulaire.

En recevant ce précieux cadeau, vous lirez avec émotion et bonheur ces pages qui remettront devant vos yeux des scènes délicieuses, rappelleront à votre esprit des souvenirs charmants, et feront vibrer, dans votre cœur, toutes les cordes de l'amitié, de l'affection et de la reconnaissance. Vous entendrez de nouveau, dans le discours à jamais mémorable de l'Archevêque de St. Boniface, l'expression de vos sentiments, de

vos vœux et de vos promesses ; vous vous rappellerez les applaudissements et les vivats enthousiastes qui accueillirent ses paroles ; vous remarquerez les avantages spirituels précieux demandés et obtenus en faveur de tous les confrères vivants ou trépassés, en retour de la construction, par les Elèves, d'une Chapelle, témoignage d'affectueuse gratitude envers ceux qui ont vécu et sont morts au service de la jeunesse au Collége de St. Hyacinthe.

Après que vous aurez parcouru ce livre de "Souvenirs" du cœur, le succès de l'œuvre nouvelle sera assuré auprès de tous. Mais afin que chacun sache ce qu'il doit faire, quand et comment il doit le faire, nous allons vous communiquer la substance des principales résolutions passées à la dernière assemblée du Comité tenue mardi, le 3 Septembre dernier.

1. Le Comité conserve son ancienne organisation, tout en invitant les confrères zélés à lui prêter, comme ils l'ont fait pour l'œuvre de la Réunion, leur concours efficace. Le Comité compte en particulier, sur l'initiative des confrères curés ou missionnaires.

2. Le Comité désire que ses membres choisissent eux-mêmes d'autres confrères de leur localité ou des environs qui s'occupent activement de l'Œuvre de la Chapelle. Dans tous les cas, toute initiative individuelle, partout où il se trouve plusieurs confrères, est vivement sollicitée.

3. Le Comité ne peut nullement préciser le montant total désirable ; encore moins peut-il assigner à chacun ce qu'il lui convient de donner. Nous savons seulement que la Chapelle, par ses dimensions, sera presqu'une Eglise, que le projet doit comprendre les travaux et les décorations intérieurs ; par conséquent, bien que la qualité des matériaux, la richesse du plan et des ornementations puissent varier grandement, il reste toujours certain que pour être simplement convenable, cette Chapelle devra coûter une somme assez élevée.

Les plans et devis devront être réglés sur le montant total que nous pourrons espérer, c'est-à-dire sur les résultats probables de la présente souscription.

4. Afin que le montant nécessaire puisse être plus sûrement atteint, nous avons voulu faciliter à tous les moyens de promettre et de rencontrer une généreuse souscription. A cette fin, il a été décidé que les montants souscrits seront payés en plusieurs versements égaux, exigibles le 26 Juin chaque année, le premier devant échoir le 26 Juin 1879.

Il est désirable que ceux qui le peuvent aisément, rencontrent leur souscription en 5 annuités ; cependant, on pourra, si on le préfère, payer en 6, 7, 8, 9, ou même 10 annuités ou versements égaux.

5. Le Séminaire a fait connaitre au Comité qu'il avait déjà reçu, aux fins de construire la Chapelle, la somme de plus de $3000, et qu'il ne manquerait pas d'ajouter cette somme au fond de la souscription actuelle.

6. Comme il est important que le montant souscrit ne donne pas lieu à de faux calculs, soit de la part du Comité, soit de la part du Séminaire, le Comité suivant l'avis de tous les confrères consultés à ce sujet, a été unanime à croire que toute souscription devra se faire sous forme de Billet légal, payable à l'ordre du Séminaire.

Ainsi que pour notre précédente souscription, chaque membre du Comité est autorisé à reçevoir les payements et à en donner reçu. Les membres du Comité de leur côté, voudront bien remettre leurs fonds entre les mains du Secrétaire-Trésorier ou du Procureur du Séminaire.

7. Le Révérend A. Dumesnil est nommé Secrétaire-Trésorier, tout en demeurant Secrétaire-correspondant conjointement avec l'Hon. B. de LaBruère.

8. Avec le consentement bienveillant du Séminaire, le Rév. A. Dumesnil sera complètement au service du Comité. Ce monsieur est particulièrement chargé de travailler au succès de l'œuvre projetée, de prendre tous les moyens qu'il croira les plus propres à assurer ce succès ; surtout d'aller lui-même voir les confrères, au moins dans les centres les plus importants, afin de rendre plus actif et plus général le mouvement des bonnes volontés.

Conformément aux résolutions ci-dessus, vous recevrez avec la présente, un Bulletin ou Billet de souscription. Il sera facile à chacun de remplir les *deux blancs* de ce Billet ; le premier contiendra le montant total que l'on souscrit, le second indiquera le nombre d'annuités, c'est-à-dire en combien de versements égaux on désire payer sa souscription.

Bien que le Révérend M. Dumesnil, Secrétaire-Trésorier, soit très désireux de visiter tous les confrères, et de rendre à l'œuvre commune tous les services possibles, vous comprendrez que, vû votre nombre et la distance qui vous sépare les uns des autres, il lui est matériellement impossible, d'ici au mois de Juin prochain, de se rendre auprès de tous. Au reste votre *engagement* du 26 Juin dernier ne contient aucune telle *condition*. Nous comptons donc avec assurance, et il faut qu'il en soit ainsi, que tous ceux à qui le cœur en dit, (et qui voudrait être excepté ?) enverront au Secrétaire-Trésorier ou au Procureur du Séminaire leur Billet signé, d'ici au 1er Juin prochain.

A l'œuvre, messieurs et chers confrères, que chacun rachète aujourd'hui la parole donnée.

Et dans 10 ans *au plus tard*, nous viendrons offrir à l'*Alma Mater* cette Chapelle, magnifique couronnement de nos dons précédents ; et réunis de nouveau dans un fraternel banquet, nous retrouverons les *joies* et les *chants* du 26 Juin 1878.

J. A. GRAVEL, V. G., *Président.*

B. DE LABRUERE,
A. DUMESNIL, PTRE. } *Secrétaires.*

St. Hyacinthe, 12 Novembre 1878.

P. S.—La brochure contenant la relation de la Fête de la Réunion a été imprimée à un nombre d'exemplaires qui permet de l'envoyer à *tous* les confrères ; il devra arriver toutefois, que plusieurs ne la recevront pas, soit par inadvertance de la part de celui qui sera chargé de cette expédition, soit parceque la résidence d'un certain nombre sera ou douteuse ou ignorée. Or, comme le Séminaire désire que chacun reçoive son exemplaire, comme un gracieux cadeau, en souvenir de la Grande Réunion, tous ceux qui au 1er Janvier prochain n'auront pas reçu cette brochure sont instamment priés d'en faire la demande par écrit au Procureur du Séminaire ou au Secrétaire-Trésorier, et elle leur sera de suite adressée.

A. DUMESNIL, PTRE., *Secrétaire-Trésorier.*